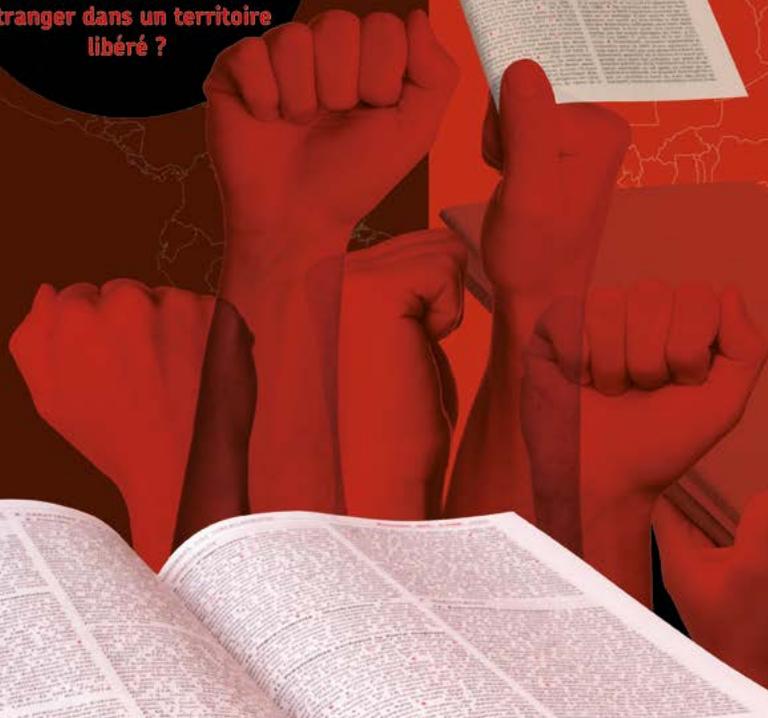


COLLOQUE
**ABROGER,
CONSERVER
OU TRIER**

Que faire du droit privé
étranger dans un territoire
libéré ?



6-7 NOVEMBRE 2020

Faculté de Droit, des Sciences Économiques
et de Gestion - Campus de Tohannic
VANNES

ABROGER, CONSERVER OU TRIER

QUE FAIRE DU DROIT PRIVÉ ÉTRANGER DANS UN TERRITOIRE LIBÉRÉ ?

Congrès de l'Axe Théorie et Histoire des Systèmes Juridiques
IODE, UMR CNRS 6262 et du Lab-Lex Université Bretagne Sud
6-7 novembre 2020 - Vannes (Bretagne)

6 NOVEMBRE - MATINÉE

9H15

Accueil des congressistes

9H45

Ouverture du Congrès - Allocutions d'ouverture

Anne-Sophie LAMBLIN-GOUDIN,

Doyen de la Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université Bretagne Sud,

Raphaël RENEAU,

Directeur du Département Droit, Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université Bretagne Sud.

1^{ER} PANNEL

L'Europe post-napoléonienne

Présidence : **Sylvain SOLEIL**,
Université de Rennes 1

- **Marc ORTOLANI**, Université de Nice Sophia-Antipolis. *Entre rejet et séduction : le droit privé étranger dans le Royaume de Piémont-Sardaigne sous la Restauration.*
- **Gigliola DI RENZO VILATA** (en visioconférence), Università Cattolica Milano. *Abroger, Conserver ou Trier : le droit privé à l'épreuve du feu dans L'Italie du Nord après la chute de Napoléon.*
- **Anna KLIMASZEWSKA**, Uniwersytet Gdański. *What to do with the foreign legal codes ? Incomplete elements of French legal culture and their perception in Polish territories.*
- **Thierry HAMON**, Université de Rennes 1. *La persistance territoriale partielle du Code Napoléon en Lituanie (1808-2000).*

11H15-11H30

Pause

2^{ÈME} PANNEL

L'Amérique des indépendances

Présidence : **Romain BAREAU**,
Université Bretagne Sud

- **Sylvain SOLEIL**, Université de Rennes 1. *Maintenir ou rejeter la common law d'origine anglaise ? La controverse nord-américaine des années 1820.*
- **Javier BARRIENTOS GRANDON**, Université de Madrid. *Le Code civil en Amérique espagnole au XIX^e siècle : droit privé et les nouvelles républiques.*
- **Mariane TENÓRIO ALVES NUNES**, Université de Lille 2. *Maintenir ou rejeter le droit privé portugais au Brésil.*

6 NOVEMBRE - APRÈS-MIDI

14H30

Reprise des travaux

- **David GILLES**, Université de Sherbrooke. *La liberté... dans les chaînes ? Le tri du droit privé français dans les mains de la common law.*

3^{ÈME} PANNEL

L'Europe des nations et des nationalismes

Présidence : **Eric GASPARINI**,
Université d'Aix-Marseille

- **Dirk HEIRBAUT**, Universiteit Gent. *La Belgique des années 1830.*
- **Manuel GUTAN**, Universitatea Lucian Blaga din Sibiu. *La Roumanie des années 1860.*
- **Elodie COUTANT**, Université de Bordeaux. *Maintenir le droit privé applicable en Alsace-Lorraine recouvrée, un enjeu juridique et politique.*

16H00-16H15

Pause

4^{ÈME} PANNEL

Le monde de la décolonisation

Présidence : **Eric GASPARINI**,
Université d'Aix-Marseille

- **Alexandre DEROCHÉ**, Université de Tours. *L'Indochine.*
- **Eric GASPARINI**, Université d'Aix-Marseille. *L'Afrique française (1).*
- **Séraphin NENE BI BOTI**, Université Alassane Ouattara de Bouaké. *L'Afrique française (2).*
- **Gwenaël GUYON**, Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. *Le Commonwealth.*

17H45

Clôture des travaux

7 NOVEMBRE - MATINÉE

9H00

Accueil des congressistes

9H15

Reprise des travaux

4^{ÈME} PANNEL (SUITE)

Le monde de la décolonisation

- **Olivier HANNE**, Écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan. *De la Syrie ottomane à l'indépendance. Conflits de droits dans les mandats français.*

5^{ÈME} PANNEL

La question traitée par la doctrine

- **Catherine TOUCHE**, Université de Rennes 1. *La doctrine de droit privé (1813-1830).*
- **Dominique GAURIER**, Université de Nantes. *La doctrine de droit international public et la question des Pays-Bas septentrionaux.*
- **Baudouin ANCEL**, Université de Paris II. *La doctrine de droit international privé.*

11H00-11H15

Pause

TABLE RONDE

La synthèse comparative

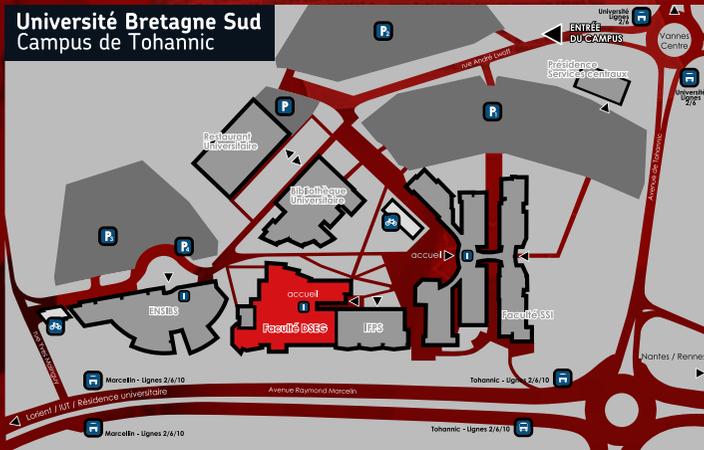
Présidence : **Patrice DAVOST**, magistrat

- **Hugo BEUVANT**, Université de Rennes 1. *Synthèse et problématiques.*
- Débats en vue d'aboutir à une synthèse collective.

12H30

Clôture des travaux

- **Patrice DAVOST**, Magistrat, Ancien Directeur des Services judiciaires du Ministère de la Justice. *Droit privé japonais au Laos et réformes des années 2000. Retour d'expérience.*



Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion (DSEG)
Campus de Tohannic
BP 573
56017 Vannes Cedex

•
Colloque en présentiel et en distanciel,
inscriptions auprès de Madame Marie PAULIN,
laboratoire Lab-Lex

marie.paulin@univ-ubs.fr

•
Colloque organisé par Sylvain Soleil de l'Université de Rennes 1
et Romain Bareau de l'Université Bretagne Sud,
avec le soutien du laboratoire Lab-Lex des Universités Bretagne Sud
et Bretagne Occidentale et du laboratoire Iode de l'Université de Rennes 1.